



**P.4 Togo Cellulaire certifié ISO 14001 : Une consécration que le DG met à l'actif de sa clientèle**

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°483 du 30 Mai 2016 Prix : 250F CFA  
**Nouvelle OPINION**

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

**Lutte contre le trafic de faune : Arrestation d'un trafiquant de peau de léopard à Lomé** P.7

**Faure Gnassingbé en visite en Chine:**

**" Les peuples chinois et togolais ont contracté une amitié solide caractérisée par la communauté d'idée de destin et de cœur "**



Le Président Faure Gnassingbé

**Prochain sommet international sur la sécurité maritime à Lomé : Faure Gnassingbé pour une charte commune contre la criminalité et l'insécurité en mer**

**L**e Golfe de Guinée demeure aujourd'hui l'une des cibles des actes de la piraterie maritime. La criminalité maritime, le vol à main armée, le trafic illicite de drogue en mer, la pêche illégale sont autant de calamités qui menacent la sécurité maritime des États côtiers de la région. Plusieurs pays sont ainsi menacés par cette insécurité maritime grandissante. Nul ne peut contester que le Nigéria et la Côte d'Ivoire demeurent les pays de la sous-région qui sont beaucoup plus touchés par la piraterie maritime. Ces deux pays qui constituent l'épicentre de la piraterie et du vol à main armée ont enregistré depuis 2012 plusieurs attaques et détournements de navires. De ce fait, la criminalité maritime devient un phénomène général qui concerne toutes les régions du monde y compris celles de la Méditerranée et des Caraïbes...  
Suite page 4

**L'ANC OU LE GROUPE DES ÉTERNELS CONTESTATAIRES EN PANNE D'IMAGINATION : La politique au Togo, un véritable business pour l'opposition** P.3

**FRUIT D'UNE BONNE DIPLOMATIE ENTRE L'INDONÉSIE ET LE TOGO : Un Visa d'un mois mis à la disposition des Togolais pour une opportunité d'affaire** P.2

**VOTE DU PROJET PORTANT CRÉATION DE NOUVELLES PRÉFECTURES : Les députés ANC semblent ne rien comprendre de ce qu'ils rejettent** P.4  
**Une crise de confiance aveugle au centre de la polémique**

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**  
POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER N° VERT **8280** Anticorruption  
POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE N° VERT **8201** Renseignements  
OTR FEDERER POUR BATIR www.otr.tg



**Fruit d'une bonne diplomatie entre l'Indonésie et le Togo :**

**Un Visa d'un mois mis à la disposition des Togolais pour une opportunité d'affaire**

Le lundi 23 mai dernier il a été organisé à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo une rencontre d'échange sur l'exemption de visa que l'Inde offre aux togolais pour une période d'un mois. C'est une rencontre qui a permis aux journalistes et aux opérateurs économiques de mieux com-

prendre les raisons qui ont conduit à une telle décision. Animée par l'ambassadeur de la République d'Indonésie au Togo, M. Harry Purwanto et assisté du Consul honoraire de l'Indonésie au Togo, M. Armand Kossi Iroko, cette rencontre a vu aussi la présence du directeur du protocole du ministère des

Affaires Etrangères, M. Gbénouga Patrick, représentant son ministre, et le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo, M. Germain Méba.

Dirigé par le président, Joko Widodo, il est à noter que la République de l'Indonésie qui est l'un des plus grands archi-



La table d'honneur lors de la rencontre avec la presse

pels du monde est le quatrième pays le plus peuplé du monde après la Chine, l'Inde et les États-Unis. Avec une population

de 255 993 674 habitants, l'Indonésie est un pays où la religion dominante est l'islam. Faisant figure de nouvel atelier du monde, plusieurs grandes entreprises affluent vers le pays. 16ème puissance économique mondiale, l'économie indienne est essentiellement basée sur la commercialisation du gaz, le textile, l'artisanat, la métallurgie, le thé, le tabac, le caoutchouc, le bois, les engrais et autres.

De par tous ces atouts économiques dont dispose l'Inde, l'ambassadeur Purwanto, a souligné en disant que : " cette idée d'exemption de visa pour les togolais lui a été suggérée par le président de la Chambre du Commerce lors de sa précédente visite au Togo. Une décision qui selon lui vient favoriser le renforcement des échanges commerciaux entre l'Indonésie et le Togo ". Le Consul Iroko, remercie les autorités indonésiennes qui ont été séduites par cette politique de paix et de sécurité qui existe au Togo.

Signalons que l'éligibilité à l'exemption de visa pour ceux qui désirent transiter par l'Indonésie, ou y séjourner est de 30 jours maximum. Et pour ceux qui désirent séjourner plus de 30 jours peuvent prendre le visa à leur arrivée après les 30 jours.

Cependant, il est exigé que le passeport ait une durée de validité d'au moins six mois. Notons qu'au passage, il a été annoncé que le 31ème salon du commerce indonésien, dénommé " Trade Xpo31 ", se tiendra du 12 au 16 octobre 2016 à Jakarta.

Kodjovi



**COMMISSARIAT GENERAL**

Direction de la Communication  
Et des Services aux Usagers

N° 005 /2016/OTR/CG/DCSU

**Communiqué de l'Office Togolais des Recettes**

**Relatif à la perception de l'Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers (IRTR)**

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) rappelle aux contribuables soumis au paiement d'impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers (IRTR) communément appelé trimestre que la perception de cet impôt au titre du premier trimestre 2016 débutée depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016 se poursuivra jusqu'au 30 avril 2016.

En outre, il est rappelé aux conducteurs qu'ils sont redevables pour leur propre compte de la Taxe Complémentaire sur Salaire (TCS).

Les contrôles débuteront le 02 mai 2016 et s'étendront jusqu'au 30 juin 2016 sur toute l'étendue du territoire national.

Les retardataires s'exposent à la rigueur de la loi.

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes compte sur le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 11 AVR 2016

Le Commissaire Général

*[Signature]*  
**Henry Kanyesiime GAPERI**



# L'ANC ou le groupe des éternels contestataires en panne d'imagination : La politique au Togo, un véritable business pour l'opposition

Les masques commencent par tomber. Les amateurs de l'opposition togolaise qui se font appeler des radicaux ne trouvent plus de sujet à vendre en dehors des réformes politiques qu'ils ont eux-mêmes foulées au pied au temps chaud. Les premiers responsables de l'ANC, en particulier qui n'ont pour seul job que de conserver à tout prix le titre de premier parti politique de l'opposition qui sait le mieux diaboliser le pouvoir en place n'hésitent pas à sauter sur n'importe quel sujet politique pour créer un peu de boucan. L'ANC et son chef, Jean-Pierre Fabre conscients qu'ils sont en train de perdre la face suite à leur errance politique sans résultat auprès des populations, croient pouvoir trouver une nouvelle formule pour reprendre le poil de la bête en vue de continuer par berner en douce les militants et sympathisants de l'opposition qui, malheureusement, prennent du temps à se rendre compte que ces leaders de l'opposition sont les tout premiers à les trahir.

" Mon Dieu, gardez-moi de mes amis. Quant à mes ennemis, je m'en charge". C'est en ces termes que le philosophe français Voltaire s'exprimait pour demander à son créateur de le préserver de ses faux amis. Aussi, pourrait-on dire en d'autres termes



Le responsable de l'ANC lors de la marche le week end dernier

que de tous les ennemis, le pire c'est bien celui-là qu'on prend pour un ami.

La situation que traversent présentement les leaders de l'opposition togolaise face à leurs militants s'apparente bien à ces belles pensées ci-dessus. Le constat est amer est désolant. Les militants de l'opposition togolaise ont fini par se rendre compte qu'ils ont eu longtemps à faire avec des hommes politiques corrompus et faux sur toute la ligne. Aucun leader de l'opposition n'a jamais été préoccupé par l'intérêt général des populations qu'ils ont tant chanté.

Malheureusement, la grande masse collaborait aveuglement avec des traîtres aux intentions inavouées qu'elle ignorait.

Certains parmi ces faux sont considérés jusqu'à ce jour par plusieurs fanatiques comme étant les seuls messies capables de sauver le Togo. Et toute personne proche de l'opposition qui prend le risque de critiquer ces dieux de l'opposition font l'objet de tous les lynchages médiatiques.

La confiance est restée entièrement aveugle et celui que les partisans du changement prennent pour leur sauveur se révèle être plutôt le vrai obstacle de la lutte qui joue habilement à un faux héros. Personne ne pouvait s'imaginer en ces temps précis que les vices que traînent ces leaders comme une bosse sur le dos sont bien pires que ce qu'ils reprochent souvent aux tenants

du pouvoir en place et c'est bien ce qui retarde et complique la marche du Togo vers la démocratie à laquelle la majorité des Togolais aspire.

## Jusqu'à quand pourra encore tenir l'opposant radical à double face ?

Tous les sujets sont bons aux yeux du chef de file de l'opposition togolaise pour alimenter le même discours politique critique des vieux temps. L'essentiel pour Jean-Pierre Fabre et son parti est de trouver un sujet qui peut intéresser les Togolais. On le récupère vite et on joue au premier défenseur d'un meilleur avenir pour le Togo. Le seul discours qui fait l'affaire reste celui des élections locales et des réformes. Mais en réalité, il n'y a que les esprits les plus fanatiques qui continuent de considérer Jean-Pierre Fabre comme étant le plus radical des opposants.

C'est celui-là même qui a tué l'ampleur des marches de l'opposition en faisant marcher inutilement les militants de l'opposition pendant plus de quatre ans qui fait croire que c'est par les manifestations de rue qu'on obtiendra les réformes. Quant au sujet concernant les locales, le premier des opposants donne l'impression que son rôle est de toujours tout rejeter sans raison. Pour lui c'est

cela l'exploit qui fait de lui l'opposant radical le plus populaire. Sinon, rien ne peut expliquer l'acharnement de l'ANC contre les dernières dispositions que prend l'autorité en vue de l'organisation prochaine des élections locales alors même que cette opposition ne parvient pas à dire clairement le bien-fondé de sa contestation relative à la décentralisation en cours de préparation.

On ne le dira jamais assez, si tant est que l'ANC et Jean-Pierre Fabre sont aussi préoccupés par les réformes pour lesquelles ils appellent vainement les Togolais à manifester dans les rues de Lomé, ils n'allaient pas opter pour une élection sans les réformes le 25 avril 2015.

Et sur cette question, seuls Fabre et les siens savent les raisons qui les ont poussés à fouler au pied les réformes en 2015 au profit d'une course au fauteuil présidentiel à la surprise de tous. Ce jeu flou lors de la dernière présidentielle continue d'alimenter les débats au sein de l'opinion nationale et internationale. Mais c'est le jour où tous les militants et sympathisants de l'opposition comprendront le jeu auquel joue Fabre qu'ils vivront le paroxysme de leur désespoir après la déception infligée par d'autres leaders des années 90.

APO

## La lettre du chef de file de l'opposition au PM Klassou : Quand Jean-Pierre Fabre se substitue à la Cour des Comptes

Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC ne cessera d'étonner avec son manque de réalisme dans les prises de position qu'il est amené à prendre concernant la situation sociopolitique de notre pays. Après avoir adressé maintes missives au chef de l'Etat qui, en retour lui renvoie au respect de la loi fondamentale, Fabre a changé de fusil d'épaule pour adresser cette fois-ci une correspondance au premier ministre togolais Sélom Komi Klassou.

Dans cette lettre en date du 24 mai 2016, Jean-Pierre Fabre, dans sa posture de chef de file de l'opposition en vertu des prérogatives que lui confère l'article 12 de la loi portant statut de l'opposition, demande au gouvernement, la liste des sociétés d'Etat, la liste et l'actionnariat des sociétés dans lesquelles l'Etat détient une participation.

Cette correspondance de Fabre au PM est consécutive de l'annonce faite par une certaine presse sur la gestion des sociétés d'Etat avec en toile de fond, la publication du tableau de répartition des dividendes de la société Servair Togo pour l'année 2014, un tableau à polémique qui fait figurer au nombre des actionnaires

l'ancien chef de l'Etat, le général Gnassingbé Eyadema, l'actuel ministre en charge de l'Administration territoriale, Payadowa Boukpepsi et l'ancien Directeur général de la Société aéroportuaire Lomé Tokoin (SALT), Akrima Kogoé. Sans aucune forme de procès, Fabre dans cette lettre parle de "l'enrichissement illicite" et "l'affairisme" au sommet de l'Etat togolais.

A scruter la lettre de Fabre à Klassou on comprend aisément que le député de l'ANC veut se substituer à la cour des comptes, une institution de la république qui est habilitée à avoir un droit de regard sur la gestion des sociétés étatiques. Fabre dans ses dérivés insinue que, tous les actionnaires togolais qui ont été cités dans le tableau publié par un confrère et qui a en fait son chou gras, "ne peuvent objectivement revendiquer leur appartenance au secteur privé, opérant en tant que particulier ou entreprise privée".

A travers cette lettre, le chef de file de l'opposition a poussé trop le bouchon sans toutefois chercher en amont à établir la véracité des faits, en estimant que, de hauts fonctionnaires usent de trafic d'influence pour s'enrichir. A l'analyse approfondie de ses propos adres-



Jean-Pierre Fabre

sés au premier ministre Klassou, il faut avouer que Fabre ne peut non seulement établir une preuve quelconque qui implique ces personnalités citées, mais aussi, il ne maîtrise rien de cette affaire qui continue de susciter débat au sein de l'opinion. Tout ceci est symptomatique de l'amalgame fait par le président de l'ANC qui confond droits et devoirs du chef de file de l'opposition.

Il nous en souvient très récemment qu'avant même que le gouvernement ne lui adresse une invitation pour prendre part aux festivités marquant le 56e anniversaire de l'indépendance du Togo, M. Fabre a organisé un déballage médiatico-politique pour manifes-

ter son refus. Or les devoirs que lui confère ce titre le contraignent à répondre présent aux manifestations publiques et officielles. Il avait tout simplement, comme à son habitude brillé par l'absentéisme. Ce qui avait conduit les observateurs avisés de la scène politique à parler de mise en demeure qui le frapperait s'il n'entend pas se plier devant ses obligations.

Aujourd'hui, Fabre fait fi de toutes ces obligations et se comporte comme un éléphant dans un magasin de porcelaine.

En tant que député, il pouvait passer par la procédure normale qui reconnaît aux élus du peuple de convoquer les ministres pour

des questions orales en vue de clarifier une situation donnée. Au regard de cette correspondance, on peut affirmer sans se tromper que, Fabre ne maîtrise pas son rôle de chef de l'opposition. Veut-il simplement se substituer à la cour des comptes qui a les prerogatives de demander des comptes dans ce sens ? Pour l'instant, la liste publiée par une certaine presse ne précise pas avec exactitude si les personnalités citées dans cette affaire ont usé effectivement de leur autorité pour s'enrichir.

A notre sens, cette affaire serait montée de toute pièce pour faire du sensationnel et jeter du discrédit sur d'honnêtes citoyens. Fabre devrait savoir raison garder pour se fier à la véracité des faits. Aucune preuve, jusqu'à preuve de contraire n'est encore établie et pour la bienséance, c'est à la justice de se saisir d'une telle affaire si elle est avérée pour clarifier la situation. On n'accuse pas sans fondement.

Au demeurant, la correspondance de Fabre à Klassou n'est qu'une énième farce de Fabre qui se bombe de torse d'être l'opposant radical au régime. Tout le reste n'est que de l'eau sur le plumage d'un canard.

La rédaction



**Prochain sommet international sur la sécurité maritime à Lomé :**

**Faure Gnassingbé pour une charte commune contre la criminalité et l'insécurité en mer**

Le Golfe de Guinée demeure aujourd'hui l'une des cibles des actes de la piraterie maritime. La criminalité maritime, le vol à main armée, le trafic illicite de drogue en mer, la pêche illégale sont autant de calamités qui menacent la sécurité maritime des États côtiers de la région. Plusieurs pays sont ainsi menacés par cette insécurité maritime grandissante. Nul ne peut contester que le Nigéria et la Côte d'Ivoire demeurent les pays de la sous-région qui sont beaucoup plus touchés par la piraterie maritime. Ces deux pays qui constituent l'épicentre de la piraterie et du vol à main armée ont enregistré depuis 2012 plusieurs attaques et détournements de navires. De ce fait, la criminalité maritime devient un phénomène général qui concerne toutes les régions du monde y compris celles de la Méditerranée et des Caraïbes.

Il est une évidence aujourd'hui que les pays africains font présentement face à plusieurs bravaques qu'il faut forcément solutionner avant qu'ils ne prennent véritablement leur élan pour une émergence au rang des pays industrialisés. Parmi les obstacles qui tirent tous les efforts de ces États africains vers le bas, figurent en bonne place les questions relatives à la sécurité et à la libre circulation des personnes et des biens.

À cette heure où tout le continent s'est engagé dans une guerre

contre la criminalité sous toutes ces formes à commencer par les attaques meurtrières de Boko Haram, les groupes Al quaida et autres, le Togo n'entend pas faire figure de piètre dans cette lutte commune engagée contre l'insécurité maritime.

Et c'est justement cette question de la sécurité maritime qui a retenu l'attention du Chef de l'État togolais Faure Gnassingbé dont le pays accueille en octobre prochain le sommet international sur la sécurité maritime. Et ce sommet international dont l'initiative



Le Président Faure Gnassingbé

salutaire émane du Chef de l'État se tiendra plus exactement à partir du 15 octobre prochain à Lomé. Cette grande rencontre panafricaine est d'une importance capitale à cause des grands maux que vivent plusieurs pays côtiers de même que les navires qu'ils accueillent depuis ces dernières années.

Cette question est assez préoccupante notamment après la

multiplication ces dernières années d'actes de piraterie. La question de la pêche illégale et de la pollution de l'écosystème maritime ne seront pas du reste. Il sera également question lors de ce sommet de l'économie maritime et du développement des pays ouverts sur la mer. Ainsi, face à ces défis, le Togo espère, à l'issue de ce sommet, aboutir à l'adoption d'une charte commune

sur les stratégies de sécurisation des zones maritimes africaines.

C'est justement pour cette raison que l'on est en droit de rassurer que le Togo est engagé à faire de ce sommet une réussite et le point de départ d'une nouvelle réflexion sur les moyens pratiques, juridiques et financiers en vue de faire du domaine maritime africain un outil de développement.

L'organisation de ce sommet seize ans après la 36<sup>ème</sup> conférence de l'OUA à Lomé est une illustration et la confirmation du retour du Togo sur la scène diplomatique africaine et internationale.

Notons que malgré toutes les dispositions juridiques prises sur le plan international, le mal ne cesse de galoper au même rythme que les moyens de prévention. Malgré l'ensemble des instruments juridiques établis par les Nations Unies dont la prise en compte des dispositions pertinentes dans les législations nationales en vue de prévenir et réprimer de façon efficace et durable les actes illicites perpétrés dans les espaces maritimes, nul ne parvient à faire arrêter le fléau.

C'est pour cette raison que le Togo entend jouer un rôle majeur à ce sommet. Il s'agira pour le président Faure Gnassingbé d'amener ses partenaires de l'UA à prendre une position commune sur la question de la sécurité maritime. Il est à noter également qu'à ce jour, il n'existe aucun code de conduite sur la mer entre les pays africains. Ce sera certainement l'occasion d'en discuter.

La Rédaction

**Vote du projet portant création de nouvelles préfectures :**

**Les députés ANC semblent ne rien comprendre de ce qu'ils rejettent Une crise de confiance aveugle au centre de la polémique**

Les députés à l'assemblée nationale ont adopté vendredi dernier le projet de loi relatif à la création de quatre nouvelles préfectures à savoir Mò, Agoè-Nyivé, Oti-Sud, et Kpendjal-ouest.

Selon ledit projet, les chefs-lieux des nouvelles préfectures se présentent comme suit :

- Préfecture de Mò : ----- Djarkpanga ;
- Préfecture d'Agoè-Nyivé : ---- Agoè-Nyivé ;
- Préfecture de Kpendjale-Ouest : -----Naki-Est ;
- Préfecture de l'Oti-Sud



Patrik Lawson (ANC)



Mme Isabelle Améganvi



Jean-Pierre Fabre (ANC)

: -----Gando.

La préfecture de Mò aura donc pour ressort territorial Djarkpanga, Tindjassi, Boulouhou,

Saiboudè, Kagnigbara. Celle d'Agoè-Nyivé dispose des cantons d'Agoè-Nyivé, Zanguéra, Adétikopé, Vakpossito,

Légbassito, Togblé comme ressort territorial. La préfecture de Kpendjale-Ouest quant à elle

Suite page 6



**À PARTIR DU 17 MAI 2016**

**TARIF UNIQUE pour Tous BAISSE pour Chacun**

Communiquez en toute **liberté** vers tous les réseaux nationaux

**Nouvelle OPINION**

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité  
**Récépissé** n°0149/14/03/01/HAAC  
**Siège:** Adidoadin, PAvée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien

**Directeur de Publication:**  
**El Hadj TCHAGNAO Arimiyao**  
 Cel:91 36 37 55  
 jeantchagnao@yahoo.fr

**Secrétariat de la Rédaction:**  
**Agbékponou Junior**

**Rédacteurs :**  
 Tchagnao  
 El Hadj Arimiyao  
 Agbékponou Junior  
 Ramzad  
 Maroine Tchagnao  
 Pierre Pouli

**Imprimerie:**  
 La Colombe

**Tirage :**  
 2.000 exemplaires



## Faure Gnassingbé en visite en Chine:

# "Les peuples chinois et togolais ont contracté une amitié solide caractérisée par la communauté d'idée de destin et de cœur"

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé séjourne depuis le 29 mai 2016 en Chine, une visite d'amitié et de coopération entre les deux pays. Avant cette visite, le président de la République a accordé une interview à notre confrère en ligne l'Agence de presse Xinhua. Au vu de la pertinence des réponses apportées par M. Faure Gnassingbé sur la visite de son prédécesseur Gnassingbé Eyadema en Chine dans les années 1974 et d'autres questions liées à l'apport de la Chine à l'économie de notre pays par sa présence dans plusieurs domaines, nous reprenons pour nos fidèles lecteurs, l'intégralité de cette entrevue. Mais déjà, il faut relever que, le président Faure, dans cet entretien, a évoqué la question d'une signature de convention instaurant un mécanisme de consultation entre nos deux pays, signature qui sera une proximité politique fondée sur la confiance et le respect mutuel. Aussi faut-il reconnaître que, le chef de l'Etat a indiqué l'engagement de la Chine à contribuer au développement du Togo. Lisez plutôt



Le Président Faure Gnassingbé (Photo archives)

### Agence de presse Xinhua :

**Excellence Monsieur le Président, votre prédécesseur feu Gnassingbé Eyadema avait effectué cinq visites en Chine et échangé avec les leaders Mao Zedong, Deng Xiaoping et Jiang Zeming. Quelles sont vos impressions sur notre amitié traditionnelle ?**

**Faure Gnassingbé :** Le 25 octobre 1971, le Gouvernement Togolais a reconnu la République Populaire de Chine en votant à l'ONU, à New York, avec de nombreuses nations, pour l'entrée de la Chine à l'Organisation des Nations Unies. La République Populaire de Chine avait été ainsi et à juste titre instaurée dans ses droits, en devenant, ipso facto, le Représentant légitime du peuple chinois.

Etait-il, en effet, réaliste de ne pas le faire ? Le Togo pouvait-il continuer à l'époque à ignorer dans le concert des Nations, la voix d'un peuple représentant près du quart (1/4) de l'humanité ? Non. Le Togo avait, donc, vu juste en votant dans le sens de la sagesse.

Le 19 septembre 1972, la Chine et le Togo établirent, formellement leurs relations diplomatiques avec accréditation d'Ambassadeurs Extraordinaires et Plénipotentiaires dans les deux capitales, Beijing et Lomé.

Les peuples chinois et togolais ont, dès lors, contracté une amitié solide caractérisée par la communauté d'idée, de destin et de cœur.

De 1972 à ce jour, il est très réconfortant de constater que le Togo et la Chine continuent d'entretenir une amitié sincère, fruit des nombreux échanges qu'ont eus nos prédécesseurs, Dirigeants d'Etat des deux pays, dont Mao Zedong, Zhou-En-Lai, Deng Xiaoping, Jiang Zeming et Gnassingbé Eyadéma.

Nous apprécions donc, hautement, cette amitié traditionnelle qui lie la Chine et le Togo mais aussi les deux peuples frères, amitié que nous avons le devoir et la responsabilité de promouvoir davantage, dans l'intérêt des deux Parties.

### Comment sont aujourd'hui les relations de coopération et d'amitié entre votre pays et la Chine ?

Elles sont excellentes et particulièrement denses.

Depuis la première visite du Président Gnassingbé Eyadema en République Populaire de Chine, en septembre 1974, une coopération politique, économique et technique appréciable s'est de plus en plus développée entre nos deux pays.

Sur le plan politique la Chine et le Togo ont les mêmes vues sur les grands problèmes internationaux et se soutiennent mutuellement sur la scène internationale. Il en a été ainsi lors du mandat du Togo au Conseil de Sécurité en 2012-2013 et, présentement, au Conseil des droits de l'Homme où mon pays siège depuis le début de cette année. Nos deux pays se consultent régulièrement sur le plan politique afin d'échanger les vues sur les sujets importants du moment. Ce qui permet au Togo de réaffirmer sa politique d'une seule Chine mais aussi d'appeler à un rôle accru de la Chine dans la résolution des conflits internationaux. A cet égard, nous allons signer une convention instaurant un mécanisme de consultation entre nos deux Pays couronnant ainsi la proximité politique entre nous qui est fondée sur deux principes : la confiance et le respect mutuels.

D'importants Accords et Protocoles constituant les fondements juridiques de la coopération entre les deux (2) pays ont été signés.

Les réalisations de cette coopération sont remarquables tant dans les domaines politique, culturel et éducatif que dans les domaines économique et social.

En ce qui concerne la coopération économique, technique, financière et socioculturelle, des réalisations mutuellement bénéfiques aux parties ont été enregistrées.

La coopération sino-togolaise, touche plusieurs domaines et a, pour objectif essentiel, d'aider le Togo à devenir de plus en plus autonome, sur tous les plans, et à tendre résolument vers l'émergen-

Les investissements chinois dans la santé, l'agriculture, le commerce, la culture, les infrastructures, routières, portuaires, aéroportuaires, etc. procurent beaucoup d'emplois, à la jeunesse et contribuent également à la formation de techniciens et d'ouvriers qualifiés.

Sur le plan commercial, un accord intervenu entre les deux parties permet l'application réciproque de la clause de la nation la plus favorisée dans les relations commerciales entre les deux pays. Ainsi, les produits chinois, couvrant une gamme très variée sont importées au Togo et sont généralement à la portée de toutes les bourses. De même, des produits togolais peuvent rentrer sur le territoire Chinois sans subir des tarifications douanières à l'entrée.

D'une façon générale, les relations d'amitié et de coopération sino-togolaises contribuent à l'amélioration du niveau de vie de la population et nous en sommes très satisfaits. Cependant, il faut noter que le niveau de l'appui économique et technique de la Chine au Togo a monté d'un cran ces dernières années avec les investissements massifs intervenus dans le domaine des infrastructures. La Chine est non seulement le premier fournisseur du Togo mais également l'un des plus gros contributeurs en matière d'aide depuis 2008.

### Aujourd'hui, vous projetez d'effectuer une visite d'Etat en Chine que vous avez déjà visitée. Qu'est-ce qui motive, essentiellement, cette nouvelle visite ?

En premier lieu, il s'agit de répondre à une invitation du Président de la République Populaire de Chine. Je voudrais l'en remercier. Je voudrais dire également pour citer feu le Président GNASSINGBE EYADEMA que " Là où votre cœur est, les pieds n'hésitent pas à aller ". Nous nous sentons bien ici en Chine, nous sommes heureux d'y revenir autant que possible.

Ensuite, vous savez mieux que moi que, sur le plan géographique, la Chine est un pays-continent. Il est donc très vaste et il faut plusieurs visites pour découvrir ne serait-ce que quelques aspects essentiels. Ceci sans parler de l'immensité de votre culture.

Comme je le disais tout à l'heure, le rôle de la Chine dans la mise en œuvre de la stratégie de développement du Togo prend de plus en plus d'importance. Lors des entretiens que j'ai eus avec le Président Xi Jinping en décembre dernier en marge du sommet Chine-Afrique, nous avons évoqué quelques grands sujets d'intérêt commun pour nos deux pays que nous allons approfondir ensemble. Cette visite nous donnera l'occasion de découvrir quelques grandes réalisations de la Chine dont nous pourrions nous inspirer.

Lors du dernier sommet de Johannesburg du Forum de Coopération Chine-Afrique, la Chine a réaffirmé son engagement de contribuer au développement économique en Afrique. Le Togo a accéléré, depuis bientôt 10 ans, ses efforts de devenir un pays émergent et a misé sur la réalisation d'une politique de développement.

### Quel rôle la Chine joue-t-elle déjà dans cette perspective et quel autre rôle souhaiteriez-vous voir la Chine jouer ?

La Chine s'est engagée à jouer un rôle clé dans la transformation structurelle de l'économie Africaine et le Togo a beaucoup d'atouts pour servir de porte d'entrée de l'Afrique de l'Ouest pour nos partenaires d'une manière générale et pour nos partenaires chinois en particulier.

A l'avenir, comme c'était le cas pendant les dix dernières années, le Togo souhaite vivement que la Chine renforce son appui en matière de construction d'infrastructures économiques notamment les routes, les chemins de fer, les infrastructures portuaires et aéroportuaires etc.

C'est une condition nécessaire

pour permettre à notre pays de développer un corridor logistique permettant de renforcer la compétitivité du Togo en matière de facilitation commerciale particulièrement vers les pays de l'hinterland et de faire du pays, un hub de logistique pour l'Afrique de l'Ouest.

Le Togo entend être le point d'ancrage en Afrique de l'Ouest du projet de la nouvelle route de la soie promu par la Chine et qui repose sur les liens entre les pays à travers des infrastructures terrestres et maritimes.

### Nous souhaitons aussi que le Togo bénéficie davantage du concours de la Chine pour développer son agriculture qui reste le premier secteur porteur de croissance inclusive.

Mais le Togo envisage aussi de bâtir un tissu industriel digne de ce nom notamment l'agro-industrie avec pour objectif primordial de transformer les matières premières locales pour leur conférer plus de valeur ajoutée et, par conséquent assurer plus de revenus aux populations. A cet effet, le Togo souhaiterait bénéficier de transferts de technologie dans le domaine de la mécanisation agricole ainsi que de la délocalisation d'industrie dans le domaine du textile.

Par ailleurs, le Togo et la Chine continueront de coopérer étroitement dans le domaine des nouvelles technologies. Plusieurs projets sont en cours et d'autres suivront certainement.

Mais ce sur quoi je voudrais attirer l'attention c'est qu'il ne s'agit pas seulement de faire plus. Il s'agit de faire mieux et d'innover dans nos relations. Nous savons que le monde est confronté à un ralentissement économique dont les effets ne sont pas encore totalement cernés, notamment en matière de capacité budgétaire des Etats à impulser seuls le processus de transformation structurelle des économies. C'est pour cela que nous sommes convaincus que notre coopération, si elle repose sur l'engagement politique des Etats, doit désormais passer par une imbrication des secteurs privés qui seront les véritables catalyseurs des grands projets structurants pour l'avenir.

Je serai accompagné dans le cadre de cette visite d'Etat de plus d'une trentaine d'opérateurs économiques qui participeront au forum économique consacré au Togo. Nous sommes désormais à un tournant qui sera décisif si le secteur privé se mobilise effectivement. A nous les gouvernements de savoir les accompagner et leur inspirer confiance.

Suite page 6



**Togo Cellulaire certifié ISO 14001 :**

**Une consécration que le DG met à l'actif de sa clientèle**

L'excellence mérite un prix. Sur cette base, Togo cellulaire, la société de téléphonie mobile installée au Togo depuis quelques années excelle en matière de télécommunication. Ses efforts consentis dans la prestation de service avec la réduction des tarifs de communications pour permettre à toutes les bourses d'avoir accès à la téléphonie mobile au Togo lui ont valu la remise de la certification ISO 14001. La cérémonie de remise officielle de ce certificat s'est déroulée à l'Hôtel Radisson Blu à Lomé, le 27 mai 2016 en présence du représentant de la ministre en charge des postes et de l'économie numérique, président du conseil d'administration de Togo télécom, le colonel Latta Gnama. On notait également la présence du représentant de l'organisme de certification, plusieurs personnalités et des médias.

Cette norme ISO 14001 (International Standard Organisation) constitue un cadre qui définit les règles d'intégration des préoccupations environnementales dans les activités d'une organisation afin de maîtriser les impacts sur l'environnement et concilier les impératifs de fonctionnement de l'organisme et le respect de l'environnement.

Ainsi, depuis 18 ans qu'elle existe dans le monde de la téléphonie mobile, Togo cellulaire s'est efforcée à réduire le temps



Le DG de Togocel (en blanc) recevant son certificat



Photo de famille

de fonctionnement des groupes électrogènes pour limiter les rejets des fumées dans l'air. Togo cellulaire s'est identifiée par l'utilisation de l'énergie renouvelable. C'est fort de ses engagements pour se conformer aux normes internationalement reconnues et à la qualité de ses prestations que, déjà en Décembre 2013, le leader de la téléphonie mobile au Togo a été certifié ISO 9001.

Cette certification qui a été

remise au DG de Togo cellulaire M. Atcha Dédji par le représentant de cet organisme M. Tuverland s'inscrit dans la droite ligne d'encourager la société à l'amélioration de sa démarche dans la prise en compte des impacts environnementaux de ses activités. Depuis l'arrivée du DG Atcha Dédji à la tête de Togo cellulaire sous l'autorité avisée du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, la société connaît des performances dans le

respect des normes internationales.

Dans un souci permanent de diversifier et de développer le secteur des télécommunications au Togo, Togo cellulaire s'est toujours évertuée à être à l'écoute de sa clientèle. C'est dans cette perspective qu'en début de ce mois, elle a pensé à la réduction des tarifs qui prend en compte toutes les catégories d'abonnés.

En marge de cette cérémonie de remise officielle du certificat

ISO SME 14001 à Togo cellulaire, son Directeur Général M. Atcha Dédji-Affoh a déclaré que cette certification consacre un leadership de culture citoyenne et d'excellence.

Il a saisi cette opportunité pour remercier tout le personnel de la société qui est au service de la population en matière des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

**Nouvelle Opinion**

**Interview du président de la République Faure Gnassingbé :**

**"Les peuples chinois et togolais ont contracté une amitié solide caractérisée par la communauté d'idée de destin et de cœur"**

*Suite de la page 5*

Quels sont les secteurs prioritaires que vous souhaitez pour la coopération sino-togolaise et les investissements chinois dans votre pays au cours des prochaines

années ?

La réponse à cette question transparaît déjà dans mes propos précédents. Vous comprendrez bien que les secteurs prioritaires sont les infrastructures

d'une manière générale à savoir les routes, les chemins de fer, les ports, les aéroports, l'énergie et les télécommunications, l'agriculture, l'industrie, les services et plus particulièrement le secteur touristique ainsi que le commerce.

La Chine investit déjà beaucoup dans ces domaines mais nous souhaitons un accroissement des investissements et des transferts de compétences à la hauteur des besoins présents et futurs de notre économie, surtout dans le cadre d'un partenariat public-privé qui permette à nos entreprises privées de devenir plus performantes et à l'Etat d'être encore plus stratège.

**Monsieur le Président, l'insécurité grandissante et le terrorisme sont des défis majeurs pour tous les Etats aujourd'hui. Votre pays en fait une grande préoccupation en Afrique de l'Ouest, surtout dans le secteur maritime. Quelle est votre vision et quels sont vos souhaits sur une coopération sino-africaine et sino-togolaise là-dessus ?**

Notre vision est que le phénomène du terrorisme et de l'insécurité grandissante soit réglé dans le cadre d'une coopération internationale renforcée. C'est pour cela que, malgré ses moyens limités, le Togo est toujours présent aux côtés des pays frère d'Afrique qui connaissent des conflits armés.

Le Togo, dans ce sens soutient la création d'une force en attente

en Afrique avec l'appui de la communauté internationale. Mais, comme vous le dites si bien, notre pays soutient plus particulièrement la lutte contre l'insécurité maritime comme un moyen de protéger le commerce international car, 90% du commerce de marchandise passe par la mer.

C'est pour cela que notre pays a proposé la tenue d'une conférence internationale sur la sécurité maritime qui se tiendra en octobre 2016 à Lomé.

L'un des objectifs de ce sommet est de parvenir à une convention internationale sur la sécurité maritime pour mieux sceller l'engagement de tous les Etats à combattre l'insécurité maritime qui menace dangereusement la paix et la sécurité mondiale, mais aussi le progrès économique recherché en Afrique pour améliorer les conditions de vie des populations.

La Chine en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies a un rôle crucial à jouer pour préserver la paix et la sécurité à l'échelle mondiale et nous pensons qu'elle le joue déjà bien.

Nous voudrions saisir l'occasion de cette interview pour remercier à nouveau le Gouvernement Chinois pour tout l'appui logistique apporté au Gouvernement Togolais pour la bonne tenue du sommet sur la sécurité maritime.

**Source : Xinhua**

**Vote du projet portant création de nouvelles préfectures :**

**Les députés ANC semblent ne rien comprendre de ce qu'ils rejettent**  
**Une crise de confiance aveugle au centre de la polémique**

*Suite de la page 4*

comprendra Naki-Est, Nayéga, Ogaro, Namoudjoga, Papi Pogno, Tambonga. Enfin, les cantons de Gando, Sagbiégbô, Mogou, Tchamonga, Tkpamba, Nali, et Koumongou constituent les localités qui composent le ressort territorial de la préfecture de l'Oti-Sud.

Voici tout le projet relatif à un redécoupage administratif qui fait tant jaser une opposition qui ne sait plus quel alibi saisir pour jouer de grands opposants devant les populations sans pour autant leur dire de façon précise le danger que cela peut présenter pour le Togo.

A entendre en effet les cris d'alarme des députés et premiers responsables de l'ANC, on croirait que les quatre nouvelles préfectures en création sont synonymes d'un drame national alors qu'il n'en est rien. Et ceux qui crient au scandale semblent également ne rien comprendre du vrai enjeu que présentent ces

nouvelles préfectures par rapport à la décentralisation et aux locales en perspective.

Lorsqu'on entend ainsi Isabelle Ameganvi dire au nom des députés ANC que le projet relatif à la création de nouvelles préfectures introduit par le gouvernement est contraire à la constitution parce que le pouvoir en voulant s'occuper d'abord de la déconcentration avant la décentralisation est en train de violer la constitution, ou encore que les nouveaux découpages préfectoraux ne prennent pas en compte les réalités ethniques et culturelles, on est en droit de dire que les députés ANC ne comprennent pas grand-chose de ce qu'ils critiquent avec grand boucan sur les médias.

On se demande en effet en quoi la création de nouvelles préfectures y compris celle d'Agoè-Nyivé peut créer un cataclysme national comme l'ANC tend à le faire croire ? Est-ce à dire que les banlieues qui

vont prochainement constituer la préfecture d'Agoè-Nyivé ne sont habitées que par les militants d'UNIR ? Que craint-on exactement dans la mise en application de ce projet ? Retenons également que nulle part au monde, aucun gouvernement ne reçoit les ordres de l'opposition pour redéfinir le découpage administratif qui n'est pas forcément un découpage électoral.

La seule chose qui reste à faire par le chef de file de l'opposition et son parti, c'est de commencer tôt à se rendre sur le terrain pour expliquer aux militants et à la population les vrais enjeux des élections locales et de la décentralisation au lieu de passer tout leur temps à organiser des marches et polémiquer sur des sujets qu'ils maîtrisent mal juste pour créer du vacarme et jouer aux grands opposants, un style bien moyenâgeux qui fait la nique au temps.

**Apo**



# Conférence débat sur l'immigration au Canada : "Universal 801" clarifie davantage les étudiants de l'Université de Lomé

De nos jours, de nombreux étudiants nourrissent l'ambition d'aller étudier à l'étranger du pays, mais ces derniers ont du mal à se confier à une tierce personne ou à un cabinet donné. Pour mieux les orienter sur les procédures plus crédibles qui se font dans un bref délai, la structure "Universal 801" a organisé une conférence-débat, sous le thème : comment préparer son programme d'étude, le mardi 24 mai dernier à l'auditorium de l'université de Lomé. Des explications pertinentes ont permis aux étudiants d'être informés sur les procédures d'immigration au Canada, nation qui offre beaucoup plus d'opportunités



La table d'honneur

C'est une rencontre qui a permis aux étudiants de mieux s'informer sur la particulière qu'offre la structure "Universal 801". C'est une structure qui est plus basée dans le domaine de l'immigration. Elle est localisée vers le collège protestant à Lomé et désire ouvrir ses portes aux étudiants qui désirent étudier au

canada.

C'est ainsi que les premiers responsables de cette structure ont pris soin d'attirer l'attention des étudiants sur la possibilité d'immigrer au Canada, en touchant du doigt le caractère humaniste. Ils ont relevé également les dysfonctionnements qui sont légion dans les procédures d'immigration, notamment le remplissage du formulaire, où beaucoup

de candidat à l'immigration voient leurs dossiers qui ne sont pas pris en compte. Les discussions ont aussi porté sur les types de résidences (la résidence permanente et celle temporaire).

Dans ses explications, "Universal 801" veut offrir la chance aux étudiants qui désirent accéder à la bonne information. Celle qui leur renseignera davantage sur les provinces et

universités qui existent sur le sol canadien.

Eric Agbemelo, directeur de la structure, "Universal 801" se dit satisfait car son objectif d'apporter une différence par rap-

port à ce qui se fait habituellement et par rapport aux questions relatives à la bourse et aux universités disponibles, a été atteint.

Agbe

## Lutte contre le trafic de faune : Arrestation d'un trafiquant de peau de léopard à Lomé

Le samedi 21 Mai 2016 les agents de la Police Judiciaire de Lomé ont, en collaboration avec TALFF/ANCE, interpellé un trafiquant de peau de léopard au carrefour GTA en face de ORABANK-GTA à Lomé.

tait à la livrer à un client. Le suspect est un nigérien âgé de 63 ans qui habite le quartier Zongo-BTCI à Lomé.

En effet, le léopard est une espèce emblématique de faune protégée au Togo. Son



L'infortuné tueur de bête pour leur peau.

Le samedi 21 Mai 2016 aux environs de 11h 30 min, les éléments de la Police Judiciaire de Lomé ont, en collaboration avec TALFF/ANCE, interpellé le nommé ABDOU - RAMANE Arouna à GTA à Lomé en face de ORABANK en possession d'une peau de léopard alors même qu'il s'appre-

prélèvement, sa détention, son transport et sa commercialisation sans autorisation sont formellement interdits et punis par les lois en vigueur au Togo.

Le suspect a été conduit à la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) de Lomé pour la suite de la procédure.

Nouvelle Opinion

## La Mi-temps :

# Une nouvelle série que Canal+ offre à ses abonnés pendant l'euro 2016 et la Copa-américa

Dans l'optique de divertir et d'entretenir ses abonnés pendant la mi-temps de l'Euro 2016 et de la Copa América, Canal+ met à la disposition de sa clientèle un format court intitulé la "Mi-temps". Cette avant-première de la série "Mi-temps" qui a eu à mobiliser les journalistes, les amoureux du foot ainsi que les fidèles abonnés de Canal+ est une nouvelle production cinématographique de 40 épisodes avec une durée de 3 minutes.



Angelina Aquereburu (milieu) encadré par les acteurs

Après les premières productions "Zem", diffusée sur Canal+ avec Gogoligo et Gbadamassi et puis une autre appelée "Palabre", Canal+ se lance dans une nouvelle aventure qui est la "Mi-temps". Sur demande officielle de Canal+, la "Mi-temps" est une autre série qui a pour objectif d'entretenir et de divertir les nombreux abonnés pendant chaque Mi-temps de l'Euro et de la Copa-américa.

C'est dans cette perspective que cette avant-première série a été réalisée pour retracer un tout petit peu l'ambiance qui règne dans les bars et vidéos club pendant la mi-temps d'un match de football.

Au fait, c'est une série qui vise aussi à donner de la joie à tout

abonné, à prendre du plaisir, à passer du bon temps et à monter cette manière de survoler la vie du couple. C'est une production qui est composée à 98% des Professionnels et non professionnels togolais. Le tournage a duré sur treize (13) jours et la préparation sur plusieurs mois avec la collaboration de tous les acteurs et actrices. Avec un artiste Ivoirien et un Français, la diffusion du premier épisode de 3 minutes sera vue sur toute Canal+ pendant la mi-temps du 1er match de l'Euro qui débutera le 3 juin 2016.

Satisfaite de cette production qui est 100% Canal et de cette forme d'investissement mise dans la production africai-

ne, Angela Aquereburu n'a pas manqué d'adresser des remerciements à l'endroit du Directeur Général représentant de Canal+ au Togo. Ses mêmes remerciements sont allés aussi à toute l'équipe technique, aux acteurs et actrices qui se sont donnés à fond pour la réussite et la réalisation de la série "Mi-temps".

C'est ainsi qu'elle nourrit d'autres projets pour le Togo afin de prouver aux autres pays que le Togolais est aussi capable de créer. Notons au passage que pour la promotion de l'Euro et de la Copa-américa, le décodeur Canal+ est ramené à 10 000F CFA.

Elom

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

**N° VERT 8280**

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

**N° VERT 8201**

Renseignements

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg





À PARTIR  
DU 17  
MAI 2016

# TARIF UNIQUE pour Tous BAISSE pour Chacun

Communiquez en toute **liberté**  
vers tous les réseaux nationaux

Leader

" Moi Mon **TARIF**  
est **UNIQUE** "

**60<sup>F</sup>**  
TTC LA MINUTE



Privilège

" Moi aussi  
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

**65<sup>F</sup>**  
TTC LA MINUTE



Classique

" Moi aussi  
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

**80<sup>F</sup>**  
TTC LA MINUTE



Jeunes

" Moi aussi  
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

**85<sup>F</sup>**  
TTC LA MINUTE



Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes